

Lettre aux parents

Toulouse, le 2 avril 2009

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Cette année le collège François Cazes fonctionne avec un principal et un conseiller principal d'éducation pour 119 élèves, soit un taux d'encadrement de 1 pour 60 qui est le plus fort des 93 collèges de la Haute Garonne.

Dans le même temps, le collège de Carbonne, par exemple, fonctionne avec un taux d'encadrement de 1 pour 272 élèves. Et à Carbonne les effectifs augmenteront de 57 élèves à la rentrée prochaine. La population scolaire de Saint-Béat n'augmentera, elle, que de 3 élèves.

Au nom de l'équité et parce que tous les collégiens de la Haute-Garonne ont droit à un encadrement suffisant, les décisions de redéploiement prises en Haute-Garonne permettront d'ouvrir des postes de CPE là où le nombre d'élèves augmente le plus.

Cette décision s'inscrit dans le cadre annuel du redéploiement des personnels concourant à l'encadrement des élèves pour tenir compte de la démographie des établissements, c'est à dire pour suivre les évolutions d'effectifs dans les collèges et assurer entre eux une répartition équitable.

Certaines personnes contestent la décision de retrait de l'emploi de conseiller principal d'éducation du collège François Cazes et s'y opposent depuis deux semaines par le blocage du collège.

J'insiste sur le fait qu'après le retrait du poste de CPE, le collège François Cazes continuera de connaître un taux d'encadrement éducatif parmi les plus élevés du département avec 1 encadrant pour 125 élèves. Le principal du collège prendra en charge les relations avec les familles et les élèves et les moyens de surveillance des élèves seront renforcés par l'attribution d'un demi-poste d'assistant d'éducation supplémentaire dès la rentrée 2009.

Je sais que certains utilisent cette mesure pour attiser l'inquiétude sur le devenir du collège. Je veux donc vous dire solennellement que l'autorité académique accorde une grande importance au collège François Cazes et le prouve par ses décisions. Nous avons décidé ainsi l'ouverture d'une section européenne espagnol. Nous avons ainsi décidé l'ouverture d'une SEGPA. Nous avons décidé d'attribuer pour la rentrée 2009, comme les années précédentes, un nombre de postes d'enseignants qui, rapportés au nombre d'élèves, est le 5ème plus important de tout le département de la Haute-Garonne et le plus fort de tous les collèges du département hors ceux de Toulouse Mirail.

Je veux vous faire part aujourd'hui de mon inquiétude, que je sais partagée par nombre d'élus du canton, devant la radicalisation du mouvement.

La décision prise par un petit groupe d'empêcher la réception hier mercredi des élèves correspondants de la section euro et les activités prévues dans l'après midi, est très peu respectueuse de nos voisins qui avaient remarquablement reçu nos élèves et professeurs, et met en danger un partenariat sans lequel une section européenne ne saurait avoir de sens.



L'action de blocage reconduite ce matin par une minorité empêche le fonctionnement normal des cours ; et pourtant les échéances approchent : le passage dans la classe supérieure, l'orientation en classe de 2nde, le Diplôme National du Brevet.

2/2

Je ne vous cache pas non plus que des parents se sont déjà manifestés auprès du principal et auprès de l'inspection académique pour dire leur impatience quant à la reprise des cours et leur exaspération. De mon côté, je ne tolérerai pas d'atteinte aux principes de sérénité des conditions d'enseignement et de neutralité du service public qui sont des piliers de notre école.

J'en appelle au sens de la responsabilité des parents d'élèves, pour que le collège retrouve un fonctionnement normal.

En vous assurant de mon sens aigu du service public, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de la
Haute-Garonne,

Jean-Louis BAGLAN